

DU Service cantonal d'archéologie

Intervention du Service cantonal d'archéologie  
Confignon, Place de l'église  
Février - Mars 2012

**Rapport sur les sondages effectués sur le « Carré Berthet », Place de l'Église à Confignon (Cf 04)**

Philippe Ruffieux, mars 2013



Département de l'urbanisme (DU)  
Office du patrimoine et des sites - Service cantonal d'archéologie  
4, rue du Puits-Saint-Pierre • 1204 Genève  
Tél. +41 (22) 327 94 52 • Fax +41 (22) 327 94 41 • scag@etat.ge.ch •  
[www.geneve.ch/patrimoine/sca](http://www.geneve.ch/patrimoine/sca)

## **Fiche technique**

Chantier : « Carré Berthet », Place de l'Église, 1232 Confignon  
Parcelle : 18:10632  
Propriétaire : Commune de Confignon  
Type de travaux : Réaménagement de la Place de l'Église  
Architecte mandataire : M. Steeve Ray  
43, route des Acacias  
1227 Carouge  
OPS - SCA : Philippe Ruffieux  
Dates de l'intervention : Février 2012 - Mars 2012  
Autres Intervenants : Entreprise Cuénod Construction SA

## 1. Connaissances historiques sur Confignon et son château

L'histoire de Confignon a fait l'objet d'un certain nombre d'articles et d'ouvrages, qui s'intéressent au patrimoine du village en général<sup>1</sup> ou plus particulièrement à la famille féodale du même nom<sup>2</sup> connue dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Les fouilles archéologiques dans l'église et à proximité ont également été publiées sous forme d'articles ou de notices<sup>3</sup>.

On ne connaît que peu de choses sur le château de Confignon, résidence de la famille noble de Confignon durant la période féodale. Il est mentionné brièvement dans les textes historiques, mais rarement décrit de manière autre que succincte, et y est notamment qualifié de maison « haute »<sup>4</sup>. Il est donc difficile de juger de sa forme et de son importance.

Les seigneurs de Confignon représentent aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles une famille influente. Dès 1220 et jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, ils étaient titulaires du vidomnat, charge d'agent de justice pour les évêques de Genève et qui siégeait au château de l'Ile. Ils possédaient en outre plusieurs fiefs et certains de leurs membres furent en charge d'importantes fonctions<sup>5</sup>.



Figure 1 : Mappe sarde de 1732 : Confignon (Cadastre D 8).

<sup>1</sup> Nous renvoyons aux ouvrages suivants : GANTER 1976 ; BRULHART 2001 ; voir aussi la bibliographie proposée Bonnet, dans BONNET 1984, p. 62, n. 43.

<sup>2</sup> Voir LA CORBIÈRE 2005. Cet article fournit également plusieurs références utiles.

<sup>3</sup> Voir BONNET 1984, pp. 58-60, et p. 62 ; PRIVATI 1997 ; TERRIER 2008, pp. 104-105.

<sup>4</sup> Voir LA CORBIÈRE 2005, p. 154, n. 119.

<sup>5</sup> C'est le cas par exemple du chevalier Richard, voir LA CORBIÈRE 2005.

Si leur demeure seigneuriale reflétait leur poids politique, il devait s'agir d'un édifice assez imposant, disposant d'un véritable système défensif. C'est d'ailleurs probablement ce qui poussa les Genevois à le démolir vers 1590, dans le cadre d'une campagne qui visait à priver la Savoie de points d'appui dans la guerre qui l'opposait alors à Genève<sup>6</sup>.

En ruine, le château n'en demeura pas moins propriété des héritiers de la famille, notamment le Marquis de Tournon, mentionné dans le registre du cadastre de 1732 (**fig. 1 et 2**), où l'on peut observer une parcelle quadrangulaire (n° 4400) décrite comme « maison et mesure », soit une construction en partie délabrée ou ruinée. Trois autres parcelles (n°s 4399, 4401 et 4402) qui entourent ces ruines sont décrites comme « placage ».

4393	Champs nichat auz inette feu antoine tres châmont	- 27
4394	Hutins Tournon Marquis - - - - - hutins du chateau 13 33	
4395	Hutins audit - - - - - pre des hutins - 28	
4396	Vigne audit - - - - - vers les hutins - 27	
4397	Grenier audit - - - - - vers le chateau vieux - 9	
4398	Champ audit - - - - - audit - - - 18	
4399	Placage audit - - - - - audit - - - 11	
4400	Maison et mesure audit - - - - - audit - - - 11	
4401	Placage audit - - - - - audit - - - 9	
4402	Placage audit - - - - - audit - - - 8	
4403	Laturage audit - - - - - audit - - - 7	
4404	Placage communante de Confignon - - - - - Confignon - - - 8	
4405	Simetiere audit - - - - - audit - - - 8	
4406	Eglise audit - - - - - audit - - - 9	
4407	Jardin Cure de Confignon - - - - - audit - - - 10	
4408	Teppe ataditee - - - - - audit - - - 9	
4409	Placage ataditee - - - - - audit - - - 8	
4410	Maison ataditee - - - - - audit - - - 9	
4411	Chapelle Tournon Marquis - - - - - audit - - - 8	
4412	Chenierie Cure de Confignon - - - - - audit - - - 14	

Figure 2 : Registre pour la mappe sarde de 1732

Des descriptions de l'état du château dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle sont consignées dans le *Tabellion de Carouge et Saint-Julien*<sup>7</sup>. Un donjon encore partiellement conservé se dressait au sein d'un grand quadrilatère irrégulier entouré de fossés, et ouvrant au sud-est, en direction de l'église et de la chapelle Saint-Georges.

Le poète Jean-Aimé Gaudy-Lefort, dans ses *Promenades historiques*, paru en 1841, se souvient avoir vu les ruines du donjon de Confignon, sur l'emplacement duquel, dit-il, « la charrue a passé »<sup>8</sup>.

On peut penser que des vestiges de murs étaient encore visibles vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et les restes des fossés, largement comblés, vers le début du XX<sup>e</sup> siècle, d'après un témoignage recueilli vers 1918<sup>9</sup>.

<sup>6</sup> GANTER 1976, p. 29

<sup>7</sup> Cité par A. Brulhart (2001), p. 44 et n.5, p. 190.

<sup>8</sup> GAUDY-LEFORT 1849, t. 2, p. 95.

<sup>9</sup> CROSNIER 1918, p. 35.

A partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les plans et cadastres ne mentionnent plus les masures du château, le seul élément subsistant qui pourrait en rappeler l'emplacement est le départ d'un chemin partant du parvis de l'église, en direction du nord ouest et qui semble traverser la parcelle n° 4400 de la mappe sarde de 1732.



*Figure 3 : Plan cadastral de 1940 avec superposition du cadastre actuel.*

Sur le plan cadastral des années 1940, cette amorce de chemin a été prolongée en direction du nord-ouest pour bifurquer à 90° (**fig. 3**) quelques mètres plus loin. Cette partition correspond encore aux parcelles actuelles (**fig. 4**), qui n'ont pas été adaptées au réaménagement de la place de l'église dans les années 1960.

Le plan des communes genevoises du géomètre Mayer, publié en 1830, ne fait pas plus mention de quelconques vestiges à l'emplacement supposé du château. La représentation topographique, en revanche, est intéressante puisqu'elle situe le terrain sur une éminence dominant les alentours sur plus de 180°, du nord-ouest en direction du nord, puis pratiquement jusqu'au sud, ce qui en fait un point d'observation et de défense privilégié (**fig. 5**).

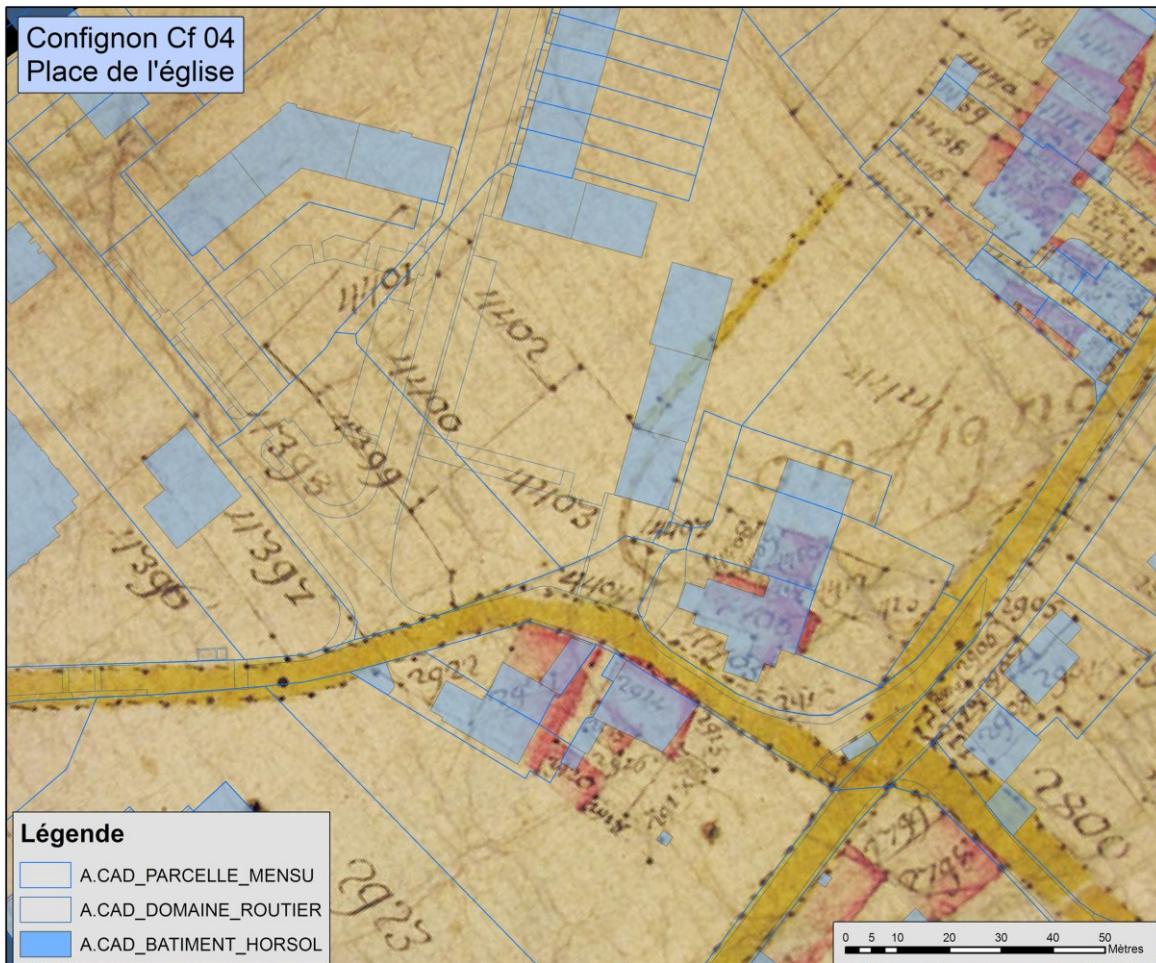


Figure 4 : Mappe sarde de 1732 (cadastre D8) et superposition du cadastre actuel.



Figure 5 : Plan de la commune de Bernex - Onex - Confignon (Plan J. R. Mayer, 1830, N° 16), détail du village de Confignon.

Lors des travaux d'aménagement de l'actuelle Place de l'Église, dans les années 1960, il est vraisemblable que certains vestiges ont été brièvement mis au jour, sans toutefois faire l'objet d'une documentation particulière. Ce fait nous a notamment été signalé par certains des membres de l'association Mémoire de Confignon, qui ont montré un vif intérêt pour nos sondages archéologiques<sup>10</sup>.

C'est probablement suite à ces observations qu'un plan indiquant l'emplacement de l'ancien château a été établi pour figurer dans l'ouvrage de Joseph Berthet, alors maire de la commune (fig. 6). L'emplacement indiqué ne correspond pas exactement à ce que l'on aurait pu prévoir en s'appuyant sur les plans cadastraux du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'emprise du bâtiment présente ainsi la forme d'un quadrilatère irrégulier qui s'étend principalement sur l'aire de stationnement face aux commerces, dans la partie nord-ouest de la place. Seul un angle occuperait une portion limitée du « Carré Berthet » sur lequel les sondages ont été effectués.

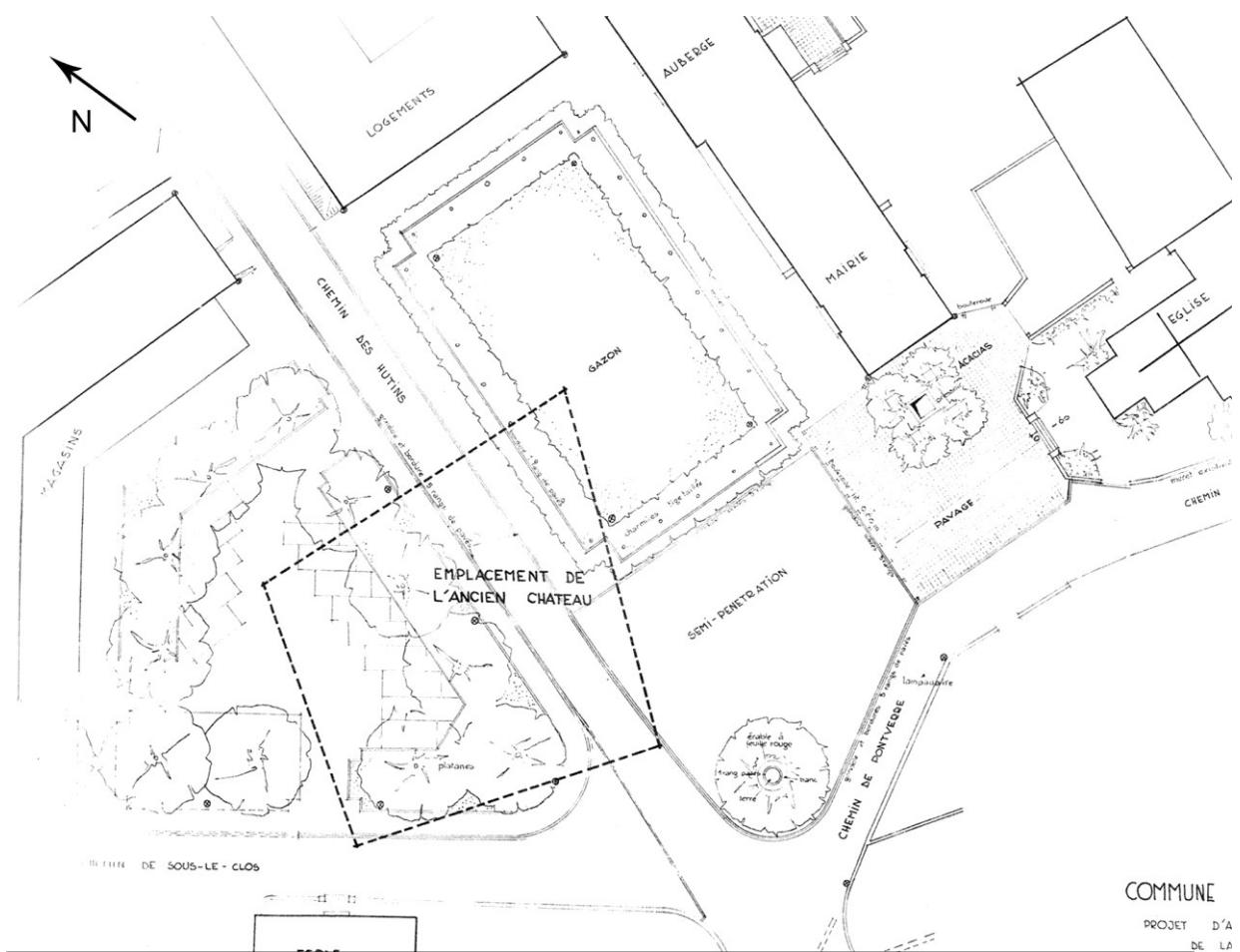


Figure 6 : Plan de la place indiquant l'emplacement de l'ancien château (d'après Berthet 1960).

Enfin, signalons encore qu'aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les cartes du duché de Savoie ou de la région lémanique font régulièrement mention de Confignon, notamment comme paroisse, parfois comme un village d'une certaine importance (fig. 7-9).

<sup>10</sup> Nous remercions MM. François Compagnon et Fredy Guern, avec lesquels nous avons eu d'intéressantes discussions.



Figure 7 : Carte du lac Léman (détail), Jacques Goulart (auteur), 1606.



Figure 8 : Carte du duché de Savoie (détail), Guillaume Blaeu (éditeur), 1631.

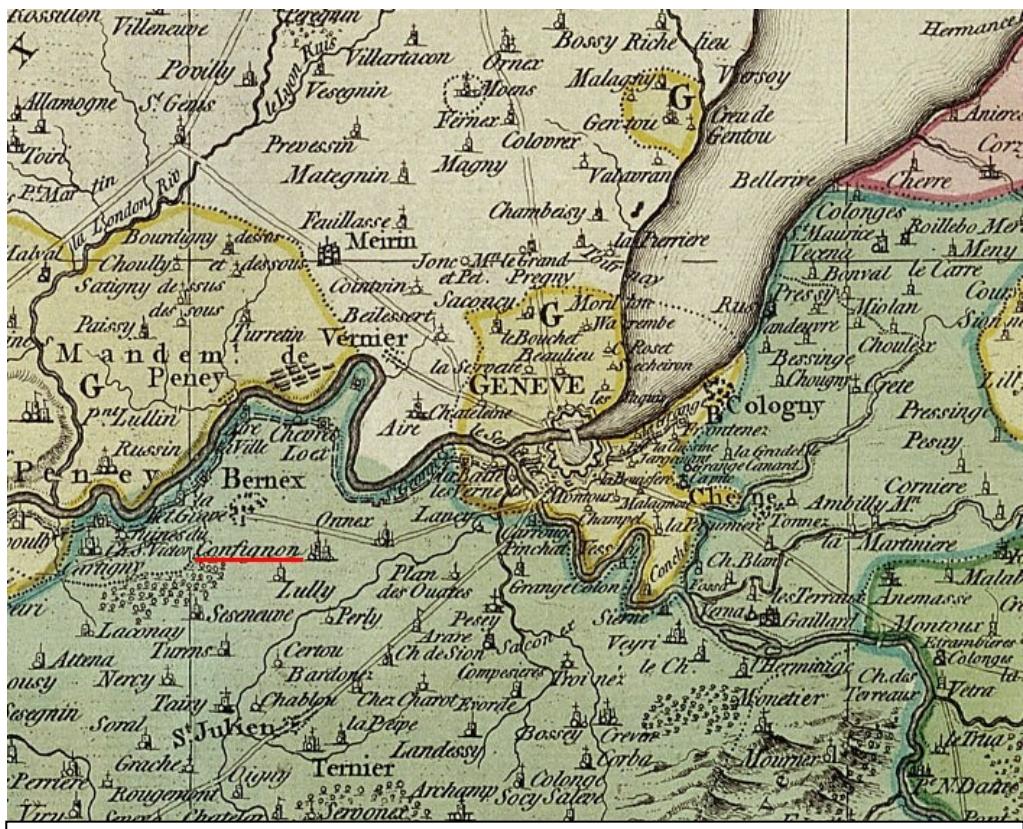


Figure 9 : Carte de la partie nord-ouest des Etats du roi de Sardaigne (détail), José Chaffrion (auteur), 1765.

## 2. Présentation des sondages

Trois sondages – en forme de tranchées orientées E.-S.-E. / O.-N.-O. – ont été pratiqués dans le "carré Berthet", de manière à tester les limites de parcelles indiquées sur le cadastre savoyard (**fig. 10**). Deux extensions (sondages 4 et 5) ont ensuite complété le sondage 3. L'essentiel des dégagements a été effectué à la pelle mécanique, alors que les dégagements plus fins, notamment dans les deux extensions, ont recouru à la force musculaire.



Figure 10. Emplacement des trois tranchées-sondages.

### Sondage 1 (fig. 11)

Longueur : 9 m.  
Largeur : 1,3 m.  
Profondeur maximale : 1,8 m.  
Superficie : 13,5 m<sup>2</sup>.

Terre végétale, terrain naturel.



Figure 11. Vue dans le sondage 1 en direction du sud-est.

## Sondage 2 (fig. 12)

Longueur : 16 m.

Largeur : 1,4 m.

Profondeur maximale : 2,2 m.

Superficie : 24,5 m<sup>2</sup>.

Terre végétale près de la surface, puis terrain naturel. Dans la moitié occidentale, la coupe révèle la présence d'une large dépression orientée vers le sud-ouest (fig. 13, n° 1), comblée par plusieurs couches successives :

- Terre et gravier (n° 2)
- Terre, gravier et nombreux galets (n° 3)
- Terre, galets et fragments de tuiles (n° 4)

Les nombreux galets et fragments de tuiles accumulés dans la dépression proviennent très vraisemblablement de la démolition d'un bâtiment. La dépression elle-même constitue semble-t-il une portion de fossé dont l'orientation est parallèle au mur découvert dans le sondage 3 (voir plus loin).

Les couches supérieures présentent encore de nombreux fragments de tuiles et de galets qui se raréfient progressivement pour laisser place à une terre végétale relativement pure, terre contemporaine de l'aménagement de la place dans les années 1960.



Figure 12. Vue du sondage 2, vers l'est (E.-S.-E.).



Figure 13. Vue en coupe de la dépression (fossé) et des couches de comblement (sondage 2).

### Sondage 3 (fig.14-15)

Longueur : 17 m.

Largeur : 1,4 m.

Profondeur maximale : 1,9 m.

Superficie : 24,6 m<sup>2</sup>.

Dans le sondage 3 est apparue une portion de mur orienté nord-ouest/sud-est (**fig. 15**), parallèlement et perpendiculairement aux limites de la parcelle indiquée sur le cadastre de 1732. A l'ouest de ce mur, on note la présence de remblais contenant une grande quantité de matériaux de construction : galets, moellons, fragments de mortier, tuiles, briques (**fig. 16**), comparables à ceux présents dans le sondage 2. A l'est du mur, en revanche, cette accumulation est absente.

Afin de dégager une plus large portion du mur, et d'établir une coupe stratigraphique perpendiculaire à celui-ci, deux extensions du sondage ont été décidées : vers le nord (sondage 4) et vers le sud et l'ouest (sondage 5).



*Figure 14. Vue du sondage 3, en direction de l'est (E.-S.-E.).*



*Figure 15. Portion du mur apparu dans le sondage 3. Vue depuis le côté sud du sondage.*

#### Sondages 4 et 5 (pl. I)

Superficie totale (sondages 3, 4 et 5) : 138,6 m<sup>2</sup>.

Les sondages 4 et 5 correspondent à une extension du sondage 3 en direction du nord, du sud et du sud-ouest, afin de poursuivre le dégagement du mur, localiser un angle éventuel et établir une coupe stratigraphique perpendiculaire.



Figure 16. Sondage 4, vue vers le sud-ouest, élévation du mur en galets de rivière.

Le tronçon orienté sud-est/nord-ouest, apparu dans le sondage 3 se poursuit en direction du nord-ouest, et a pu être suivi sur environ 3 mètres supplémentaires, jusqu'à la coupe stratigraphique. Vers le sud-est, il se poursuit sur 0,5 mètre et tourne de moins de 90° en direction du sud-ouest, où il est observé sur 5,5 mètres jusqu'à la limite de fouille (pl. I).

L'état de conservation de cette maçonnerie est inégal, ainsi, plusieurs assises sont conservées en élévation au nord, alors que dans la moitié sud ne subsistent que les négatifs

de la fondation et éventuellement quelques traces de mortier. La première assise de la fondation est constituée de gros moellons, visibles dans l'angle arasé (fig. 17). Les assises suivantes présentent des pierres de rivière dont la taille s'amenuise à mesure que l'on s'élève. La largeur du mur est de 0,80-0,90 m. en élévation.



Figure 17. Angle du mur arasé jusqu'à la première assise.

Dans la partie méridionale du mur, le démantèlement des vestiges du château a eu pour effet de faire disparaître presque complètement la maçonnerie, jusqu'à la semelle de

fondation. Lors du dégagement dans le sondage 5, un pan du mur a été retrouvé basculé vers l'est (vers l'extérieur). Il s'agit probablement du résultat d'un effondrement consécutif au prélèvement de pierres dans les ruines du château par les riverains jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 18).

Après documentation, les pierres effondrées ont été retirées pour permettre le dégagement complet jusqu'au fond de la tranchée de fondation. Celle-ci est apparue nettement du côté ouest, où l'on constate que le mur a été implanté en limite d'une rupture de pente (fig. 19).

Par ailleurs, le terrain dans lequel on a construit est constitué de dépôts naturels d'origine fluvio-glaciaires, qui présentent une alternance de graviers et de sables (fig. 20).

*Figure 18. Sondage 5 vu en direction du sud. Partie méridionale du mur avec basculement d'une partie de la maçonnerie.*

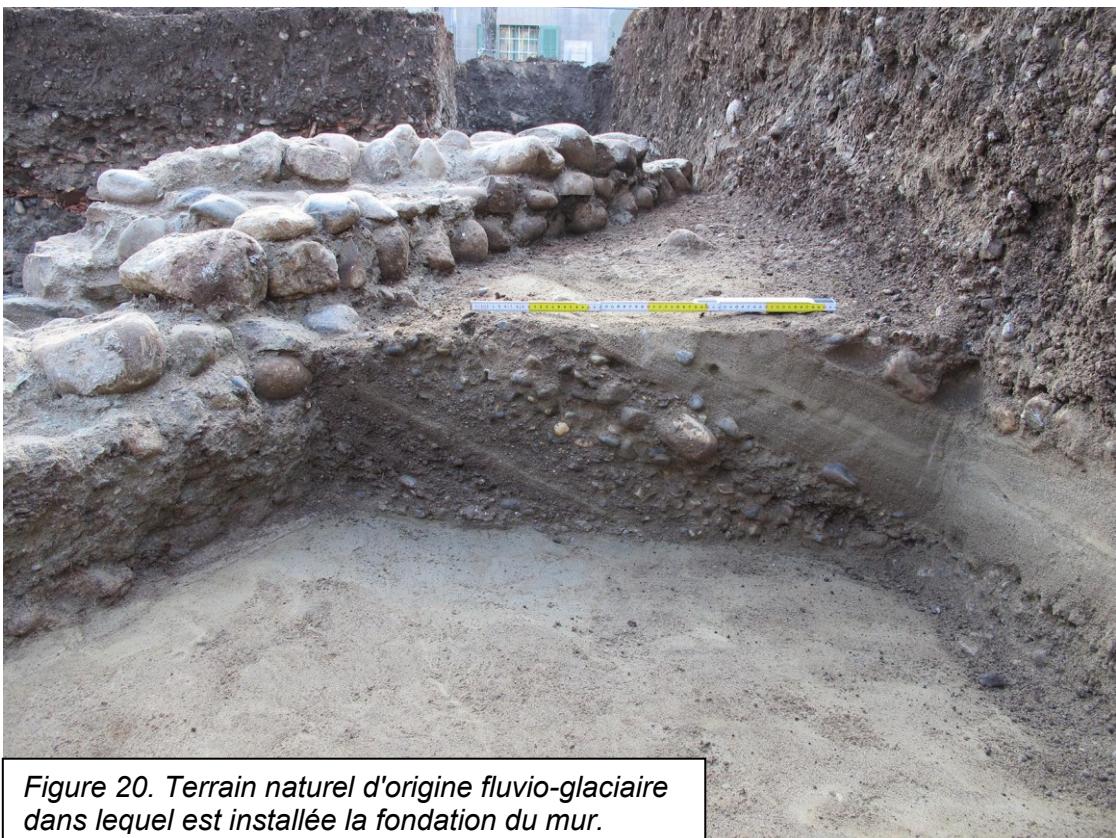


La différence de niveau entre le terrain naturel situé à l'ouest (à l'intérieur de l'aire délimitée par le mur) et celui situé à l'est et au nord (à l'extérieur) est d'environ 0,75 à un peu plus de 1 mètre. Le fond de la tranchée de fondation repose quant à lui environ 0,30 à 0,50 mètre sous le niveau du terrain à l'extérieur.

*Figure 19. Vue sur les sondages 3, 4 et 5 en direction de l'ouest. Angle et partie méridionale du mur, fond de la tranchée de fondation avec le terrain naturel encaissant à l'arrière.*



La fondation du mur a été montée en pleine terre, laissant apparaître une épaisseur de mortier caractéristique, qui permet en outre de repérer facilement le début de l'élévation de la maçonnerie (**fig. 20**).



*Figure 20. Terrain naturel d'origine fluvio-glaciaire dans lequel est installée la fondation du mur.*

A l'est et surtout au nord du mur (dans le sondage 4), la coupe stratigraphique (voir stratigraphie nord, **pl. II**) a été prolongée en profondeur pour mettre en évidence plus clairement l'implantation de la fondation dans le terrain et la configuration de ce dernier en direction du nord. Le départ d'un fossé y est nettement visible (**pl. II, n°s 1B, 2**) de même que ses comblements successifs (**pl. II, n°s 3-6**) contenant essentiellement des matériaux issus du démantèlement d'un bâtiment médiéval, comme le suggèrent notamment les innombrables fragments de tuiles<sup>11</sup> que l'on trouve mêlés aux pierres de rivière et aux fragments de mortier (fig. 20-22).

*Figure 20. Fragments de tuiles provenant du comblement du fossé.*

La contrescarpe de ce fossé avait été repérée dans le sondage 2 (voir plus haut), plus au nord. On peut donc lui restituer une largeur de près de 9 mètres. Le terrain naturel dans lequel il est creusé (**pl. II, IV, n°s 1B, 2**), constitué de dépôts fluvio-glaciaires, est recouvert d'une couche de terre et



<sup>11</sup> Voir à ce sujet GROTE 1996.



*Figure 21. Tuile plate à talon rabattu, mode de fabrication « à la française ».*



*Figure 22. Tuile plate à talon moulé, mode de fabrication « à la française ».*

de gravier fin contemporaine de l'utilisation du bâtiment (**pl. II, n° 3**). Du côté intérieur, le terrain naturel (**pl. II-IV, n° 1A**) – identique – ne supporte aucun niveau d'occupation à mettre en relation avec le bâtiment (aucun matériel n'a ainsi pu être récolté). Il semble en effet que les couches d'occupation médiévale ont été arasées par les aménagements récents : un niveau à forte concentration organique et contenant du matériel XX<sup>e</sup> siècle recouvre ce terrain naturel et se poursuit vers le nord, au-dessus des couches de démolition (**pl. II-IV, n° 10**).

Les premiers comblements du fossé (**pl. II, IV, n° 4**) semblent correspondre à un abandon progressif ne présentant pas encore de démolition majeure du bâtiment. Celle-ci intervient par la suite et se traduit, comme il a été dit, par une grande concentration de pierres, tuiles et mortier (**pl. II, IV, n° 5**). Le phénomène s'achève avec le démantèlement volontaire du mur, pour lequel est pratiquée une tranchée qui coupe les strates antérieures (**pl. II, IV, n°s 3-6**). Cette tranchée se comble ensuite progressivement (**pl. II, n°s 6-9 ; pl. IV, n°s 6-8**). La céramique peu abondante récoltée dans ces dernières couches, indique que la récupération du mur au moyen d'une tranchée est intervenue durant le XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 23), le

comblement de cette tranchée et des restes du fossé s'est poursuivi durant le XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 24).



Figure 23. Tesson de céramique de type « Meillonnas », datée du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Figure 24. Tesson de céramique datés du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Les coupes stratigraphiques

### *Stratigraphie Nord (pl. II)*

Couche	Description	N° US
1	Terrain naturel. Dépôts fluvioglaciaires : succession de strates de sable et de gravier, coupées au nord par le creusement du fossé.	US 002
2	Perturbation du terrain naturel fluvioglaciaire. Graviers et sables mélangés	US 002
3	Remblai. Terre et gravier fin peu abondant, quelques nodules fins de mortier. Accumulation contemporaine de l'utilisation du château. Suit la pente du fossé	US 004
4	Remblai. Terre, gravier fin à grossier, fragments fins de tuiles/briques, nodules de mortier fins à moyens. Présence de charbons/traces de brûlé. Le sommet de cette couche qui suit le fossé montre de nombreux galets de maçonnerie provenant probablement d'un début d'abandon du château.	US 004
5	Remblai. Terre contenant de nombreux débris de pierre et de tuiles. Abandon et démolition progressive du château.	US 005
6	Comblement définitif du fossé, galets et fragments de moellons, tuiles briques, présence de céramique du XVIII <sup>e</sup> (Meillonnas).	US 007
7	Comblement de la tranchée de récupération du mur. Mélange de terre sableuse et graveleuse provenant du terrain naturel encaissant et de terre contenant d'abondants débris de galets et mortier. Présence de céramique du XVIII <sup>e</sup> (Meillonnas). Probablement contemporaine de la couche 6.	US 009
8	Remblai très grossier de graviers, galets, fragments de moellons, tuiles et briques (surtout à 2-3 mètres du mur). Probable épandage des débris issus du démantèlement définitif du mur au XVIII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> siècle.	US 010
9	Terre brun foncé contenant peu de gravier, probablement d'origine végétale. Comble la légère dépression subsistant de la tranchée de récupération du mur.	US 011
10	Terre brun-noir, graveleuse, contenant des galets et une concentration apparente de matière organique, quelques déchets XX <sup>e</sup> siècle.	US 012
11	Terre végétale.	

### *Stratigraphie Ouest (pl. III)*

Les numéros correspondent à la numérotation de la stratigraphie Nord.

### *Stratigraphie Sud (pl. IV)*

Les numéros correspondent à la numérotation de la stratigraphie Nord.

### **3. Conclusion**

En guise de conclusion à ce rapport sur les investigations au cœur du village de Confignon, on peut regretter que la fouille, menée sur une surface certes limitée, n'ait pas permis de mettre en évidence de niveaux d'occupation à l'intérieur du mur apparu avec son fossé. Il en résulte une absence de matériel d'où la difficulté à proposer une datation des vestiges de maçonnerie.

La trouvaille elle-même consiste en un mur d'épaisseur assez modeste (moins d'un mètre), fait d'un appareil constitué essentiellement de galets de rivière de petite taille, bordé au nord et à l'ouest d'un fossé dont la profondeur n'est pas connue, mais dont la largeur est estimée à environ 9 mètres.

Aucune correspondance n'apparaît entre le tracé mis au jour et les parcelles supposées du château représentées sur le cadastre du XVIII<sup>e</sup> siècle (**pl. V**), si ce n'est une orientation plus ou moins perpendiculaire du tronçon nord du mur avec la limite sud-est de la parcelle 4400.

L'emprise du château proposée par Berthet à la suite du réaménagement de la place (**pl. V**), ne correspond pas plus à notre trouvaille. On pourrait par contre se situer en avant de cette zone. La limite nord-est du quadrilatère proposé par Berthet – si elle correspondait à une maçonnerie - aurait dû être repérée dans notre sondage 3, à moins qu'elle n'ait été conservée plus en profondeur, qu'elle ait simplement disparu lors des travaux de réaménagement, ou plus probablement qu'il ne s'agisse que d'une restitution basée sur la présence de vestiges repérés lors de ces travaux.

L'absence de toute documentation à ce propos nous empêche de proposer autre chose que des pistes d'interprétation.

La première pourrait être celle d'une braie, ou enceinte avancée, destinée à interdire l'approche de l'enceinte principale du château. Elle suppose la présence d'une enceinte plus importante vers l'arrière, accompagnant une tour maîtresse ou donjon, résidence seigneuriale, éléments dont nous n'avons pour l'heure aucune trace<sup>12</sup>. Les dimensions de ce mur, en revanche, semblent compatibles avec une telle fonction<sup>13</sup>.

La seconde piste que nous proposons serait de considérer le château de Confignon comme une *domus fortis*, ou maison forte, demeure seigneuriale fortifiée de manière plus ou moins importante selon le rang et les moyens du seigneur en question. On trouverait ainsi au sommet de l'éminence une maison-tour, dont les ouvertures pourraient avoir été converties en archères, au gré des besoins<sup>14</sup>, puis le pourtour équipé d'un fossé, ensuite d'un mur d'enceinte, éventuellement crénelé, avec un chemin de ronde, et peut-être d'un pont-levis pour enjamber le fossé à l'entrée. Un processus de développement à l'origine de nombreux châteaux villageois<sup>15</sup>. Le mur de Confignon pourrait être un vestige de ce type d'enceinte, accompagnant un fossé peut-être plus ancien.

C'est sans doute en procédant à des sondages plus à l'est (à l'emplacement de la zone proposée par Berthet) que l'on peut espérer obtenir des réponses aux questions soulevées par les sondages 2012 à Confignon.

---

<sup>12</sup> Un témoignage du XIX<sup>e</sup> siècle fait mention des ruines d'un donjon, voir plus haut, note 8.

<sup>13</sup> La braie du château d'Yverdon, dont les proportions ne sont certes pas du même ordre, présente une largeur de 1,4 m. en fondation et 1 m. en élévation, pour une hauteur d'environ 6,5 m. Voir DE RAEMY 2004, pp. 57-58.

<sup>14</sup> Ce que l'on peut observer, par exemple, au château de Tournay à Pregny-Chambésy.

<sup>15</sup> Voir à ce propos BUR 1999, pp.88-95.

## **Bibliographie**

BONNET 1984

Charles Bonnet, « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1982 et 1983 », dans *Genava*, n.s., t. XXXII, 1984, pp. 43-62.

BUR 1999

Michel Bur, *Le château*, Typologie des sources du Moyen Âge occidental, Fasc. 79, Turnhout 1999.

BRULHART 2001

Armand Brulhart, *Confignon, Origines d'un village*, Confignon 2001

CROSNIER 1918

Jules Crosnier, « Le village de Confignon et la chapelle des seigneurs », dans *Nos anciens et leurs œuvres*, t. 7, 1918, pp. 5-36.

DE RAEMY 2004

Daniel De Raemy, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yderdon*, Cahiers d'archéologie romande, 98 et 99, Lausanne 2004.

GANTER 1976

Edmond Ganter, *Confignon, notes d'histoire*, publiées par la commune de Confignon à l'occasion du 125<sup>e</sup> anniversaire de son autonomie, 1851-1876, Genève 1976.

GAUDY-LEFORT 1849

Jean-Aimé Gaudy-Lefort, *Promenades historiques dans le canton de Genève*, 2<sup>e</sup> édition, Genève 1849.

GROTE 1996

Michèle Grote, *Les tuiles anciennes du canton de Vaud*, Cahiers d'archéologie romande, 67, Lausanne 1996.

LA CORBIÈRE 2005

Matthieu de la Corbière, « Les états de service d'un chevalier genevois : Richard de Confignon (v. 1319-† 1391) », dans *Échos Saléviens, Revue d'histoire locale*, n° 14, 2005, pp. 115-155.

PRIVATI 1997

Béatrice Privati, « L'église de Confignon », dans *Autour de l'église, fouilles archéologiques à Genève, 1967-1997, Patrimoine et architecture*, 3, 1997, pp. 22-23.

TERRIER 2008

Jean Terrier, « Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2006 et 2007 », dans *Genava*, n.s., t. LVI, 2008, pp. 85-106.



Remblayage de la surface des sondages 3, 4 et 5.